

Técou, le 5 mai 2026

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté - ADDITIF à l'ordre du jour
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

En complément de la convocation, adressée le 28 avril 2026, à la prochaine réunion du
Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le

Lundi 11 mai 2026 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
10 Route de Técou
81600 Técou

vous trouverez ci-joint **un additif à l'ordre du jour** ainsi qu'à la note explicative de synthèse et
les annexes s'y rapportant.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Christophe GOURMANEL
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, en cas de pouvoir donné,
il est préférable que le pouvoir soit retourné
par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Service des assemblées
avant le lundi 11 mai – 12h.